



Charte Ethique

Cette charte, émise avec soin par Waarp, est un document officiel. Elle incarne nos principes fondamentaux, témoignant de notre engagement envers des pratiques professionnelles responsables. Accessible à tous, ¹ cette charte symbolise notre vision d'un avenir où ces valeurs sont au cœur de toutes nos actions, affirmant ainsi notre identité organisationnelle.

¹ En vertu des droits d'auteur et du respect de l'intégrité de l'entreprise, toute copie ou plagiat de la charte demeure strictement interdit.



Waarp a rédigé cette charte pour notifier les principes fondamentaux qui guident ses décisions et ses actions. Ces valeurs permettent de répondre à la confiance que les salariés, les clients, les fournisseurs et les partenaires de Waarp sont légitimement en droit d'attendre.

Cette charte est diffusée aux salariés et mise à disposition des partenaires de Waarp sur demande.

1 La loyauté des conduites

Nous exerçons notre métier en respectant nos concurrents : la concurrence doit être loyale et réfuter tout dénigrement ; nous respectons le droit à la propriété et refusons ainsi de copier dans le but de tromper nos clients potentiels. Nous refusons aussi toute forme de corruption.

2 Le respect du personnel

Dans l'exercice de ses missions chez Waarp, chacun veille à adopter à l'égard d'autrui, collègue ou interlocuteur extérieur, une attitude courtoise et respectueuse. Les missions confiées aux salariés prennent en compte leur formation préalable et leur appétence pour le défi technologique et les nouveaux challenges. Ceci s'opère dans le respect du bien-être, de la santé et de la sécurité des collaborateurs, à laquelle la direction veille à travers des échanges réguliers en one-to-one.

Chez Waarp, l'autorité hiérarchique n'est pas exercée à d'autres fins que celle d'assurer le bon fonctionnement de l'entreprise et l'épanouissement de ses salariés : chaque semaine, les attributions de dossiers, les plans de charges, les priorités sont définies de façon consensuelle avec les équipes. Les informations relatives à l'entreprise sont partagées de façon transparente avec les salariés (objectifs, résultats, victoires, défaites, etc.). L'objectif restant de valoriser le travail de chacun à travers les résultats obtenus et, dans la mesure du possible, d'en partager la valeur.

A la demande des salariés, Waarp a fait le choix du télétravail à 100 % mais laisse la possibilité aux salariés demandeurs d'intégrer un espace de co-working ou de rejoindre les locaux de l'entreprise d'un des associés de Waarp.



3 L'égalité du personnel

Warp s'engage à considérer l'ensemble de ses salariés de façon équitable, dans le respect des principes de l'égalité homme-femme et sans discrimination vis-à-vis des personnes porteuses d'un handicap, sans discrimination de sexes, d'âges, de religion, etc.

4 Le respect de l'environnement

Notre engagement se détermine dans le quotidien : 100 % des postes sont opérés en télétravail, ce qui réduit l'impact des déplacements domicile-bureau. Les déplacements professionnels sont très limités, un à deux par an. Le matériel informatique utilisé est en priorité réparé avant d'être recyclé s'il n'est plus réparable. Les solutions développées et commercialisées par Warp permettent aussi à ses clients d'optimiser leurs infrastructures de stockage de données ainsi que leurs consommations d'énergie.

5 Le respect des clients

De par la nature de ses activités, Warp contractualise avec un grand nombre de donneurs d'ordre, parmi lesquels un nombre conséquent est positionné sur des marchés sensibles (ministère des Armées, ministère de l'Intérieur, ministère des Finances, etc.) et leur garantit la confidentialité des échanges et informations partagées. Warp s'engage à ce que ses équipes soient compétentes et professionnelles et qu'elles assurent à l'ensemble de ses clients des relations d'affaires intègres et loyales. La raison d'être de Warp est aussi de proposer à ses clients des solutions fiables en open source, moins coûteuses que celles de ses concurrents vendant des licences.

Fait à NANTERRE

Janvier 2024

MAJ : Mars 2025

